

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-CF327

présenté par
M. Giraud et M. Jérôme Lambert

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:

I. – Une fraction de 25 % du produit de la taxe prévue à l'article 235 *ter* ZD du code général des impôts est affectée au budget de l'Agence française de développement.

II. – Le présent article entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à augmenter les capacités d'intervention de l'Agence française de Développement, principal opérateur de la politique d'aide publique au développement en affectant une fraction de 25 % du produit de la taxe sur les transactions financières à son budget soit environ 277 millions d'euros selon les prévisions de recettes du présent PLF 2017.

Au moment où la France entend redonner à l'aide publique au développement une trajectoire ascendante, ce renforcement de l'Agence française de développement doit lui permettre en priorité de développer sa politique de dons-projets à destination des pays les plus pauvres et les plus vulnérables. En effet, les augmentations de l'aide au développement prévues dans ce PLF sont bienvenues mais insuffisantes au regard des coupes effectuées depuis 2011, de plus de 20%, soit près 700 millions d'euros, dont 70% sur le programme 209, « solidarité à l'égard des pays en développement », qui finance principalement les dons vers les pays les plus pauvres.

Ces 277 millions, qui doivent rester additionnels aux crédits budgétaires et ne pas servir d'excuse au désengagement de l'Etat, permettront d'accroître la capacité de l'AFD à financer le développement des pays les plus pauvres et les plus vulnérables sous forme de dons, en adéquation avec les priorités définies dans la loi n° 2014773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale.

Cet amendement permettra aussi en partie de traduire budgétairement l'augmentation de l'aide française de 4 milliards d'euros d'ici à 2020 annoncée par le Président de la République dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies en 2015.